

# ASSISTANTS ÉDUCATEURS DE VIE SCOLAIRE (AEVS)



## PERSONNELS DE VIE SCOLAIRE

2024 - 2025



L'IFEAP est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. En effet, nous mettons tout en oeuvre pour permettre l'accessibilité à nos formations. Contactez-nous afin d'étudier les possibilités d'adaptation de la formation.

Cette formation est destinée aux personnels de vie scolaire nouvellement entrés dans le métier ou désireux de renforcer leurs compétences. Elle s'adresse aux surveillants, assistants éducateurs, éducateurs... exerçant leur activité professionnelle au sein d'un établissement d'Enseignement Catholique.

## MODALITÉS DE LA FORMATION

Les modalités pédagogiques privilégient les mises en situation, les jeux de rôle et les études de cas.

La durée du parcours complet est de 59 heures, soit :

- ▶ 2 modules de 28 heures (sur une semaine chacun) : 56h
- ▶ Une demi-journée consacrée à l'épreuve de qualification : 3h

Cette formation est proposée intégralement sur temps de vacances scolaires.

**Tarif** : 24€/heure soit 1 416€

## CHOIX PÉDAGOGIQUES

- ▶ Articuler situations professionnelles de terrain et approches théoriques
- ▶ Faciliter les partages d'expériences, les mises en situation et les analyses de pratique
- ▶ Encourager l'implication personnelle
- ▶ Faire du lien avec le projet de l'établissement

## OÙ ET QUAND ?

	AUVERGNE RHONE ALPES	HAUTS DE FRANCE
<b>Module 1</b> S'approprier le métier d'AEVS	Du 21 au 25 octobre 2024	Du 10 au 14 février 2025
<b>Module 2</b> Encadrer l'élève au quotidien	Du 24 au 28 février 2025	Du 7 au 11 avril 2025
<b>Évaluation de la formation</b>	Mardi 17 juin 2025 (sous réserve de modifications liées aux dates d'examens des élèves)	Mardi 24 juin 2025 (sous réserve de modifications liées aux dates d'examens des élèves)

## ÉVALUATION

A partir d'une étude de cas proposée par l'organisme de formation, le candidat est accueilli en entretien par un formateur et un professionnel de la vie scolaire. Cet entretien est proposé dans un délai de 6 semaines minimum après le dernier module de formation afin de permettre au candidat d'expérimenter en situation professionnelle, les éléments de la formation et les compétences liées au métier.

- ▶ Modalité de l'épreuve : Entretien individuel à partir d'une étude de cas (tirée au sort)
- ▶ Objectif de l'épreuve : Apprécier la qualité, l'évolution et/ ou le changement de posture professionnelle chez le candidat.

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site internet.

Renseignements pédagogiques  
auprès de Sandra Mercier :  
06 16 98 16 79  
[sandra.mercier@ifeap.cneap.fr](mailto:sandra.mercier@ifeap.cneap.fr)



Renseignements administratifs  
auprès de Fanny Chambard :  
[fanny.chambard@ifeap.cneap.fr](mailto:fanny.chambard@ifeap.cneap.fr)



100%

est le taux de réussite depuis 2019

107

est le nombre de stagiaires formés depuis 2019

4

est le nombre d'abandons depuis 2019  
(cause fin de contrat)

97%

est le taux de satisfaction depuis 2021